

# Des villes s'engagent pour ne pas être des cibles pour les bombes atomiques.

Une nouvelle ville, Bordeaux, vient de signer l'Appel des villes d'ICAN, dans le cadre des commémorations internationales, du 6 au 9 août, des bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki il y a 77 ans.

Elles sont maintenant 64 villes ou communes françaises à ne pas vouloir être une cible pour les bombes atomiques, elles ont donc signé :

[L'Appel des villes en faveur du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires](#)  
La première fut Paris, dès 2019, suivi par Grenoble, [Morlaix](#), Saint-Etienne, [Vénissieux](#), [Villeurbanne](#), [Villejuif](#), [Lyon](#), [Lannion](#), Bagneux, [Cordes-Sur-ciel](#), dont le Maire était Paul QUILÉS, ancien ministre socialiste de la Défense, [Grande-Synthe](#), ...

## Et dans la région ?

[Besançon](#) a signé dès 2020, et la Région Bourgogne Franche-Comté a voté un vœux équivalent en janvier 2022. Dijon étonnamment, a refusé de signer : les élus écologistes ont proposé un vœux, qui n'a recueilli que 10 voix.

Le Maire a une pleine responsabilité pour assurer la sécurité de sa population. Il l'assure à travers une sécurité publique, sanitaire, économique et un environnement sain. Chacune de ses politiques réalisées ont pour objectif que ces concitoyens vivent dans les meilleures conditions.

## Plus de 12 700 bombes nucléaires menacent l'humanité !

Et 1 800 sont en état d'alerte, prêtes à partir en 15 minutes. La France dispose de 290 bombes nucléaires et un sous-marin est prêt en permanence à tirer l'équivalent de 1 000 bombes d'Hiroshima.

Un maire responsable ne peut donc pas ignorer cette menace.

Merci à chaque citoyen d'écrire à son maire, et à tous les élus de signer cet appel !  
Liste des 64 villes, information, modèles de lettre, ... <http://icanfrance.org/appel-aux-maires>

## Rappel des actions des lanceurs d'alerte et jeûneurs les jours passés :

- 6 août : Commémoration d'Hiroshima devant le CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies renouvelables) de Valduc, stand d'information place de la République à Dijon

- 7 août : Action originale, affichage sur huit banques dijonnaises de leurs propres publicités, détourné avec un commentaire leur demandant d'arrêter de financer la bombe. Listes des banques, information et affiches visibles et téléchargeables sur ICAN, prix Nobel de la Paix 2017, qui anime cette campagne :  
<http://icanfrance.org/engagez-votre-banque/>

Changez de banque facilement, avec le guide des Amis de la Terre sur :  
[www.amisdelaterre.org/choisis-ta-banque-le-guide-eco-citoyen-des-amis-de-la-terre/](http://www.amisdelaterre.org/choisis-ta-banque-le-guide-eco-citoyen-des-amis-de-la-terre/)

- 8 août : Dijon : Stand d'information place de la République à Dijon, chants.  
En soirée, à Urbanalis, interventions des citoyens jeûneurs pour présenter le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN, en vigueur depuis janvier 2021) et leurs actions, lors de la conférence d'Extinction Rebellion Dijon (XR) :  
"Pourquoi allons-nous vers notre propre extinction et comment l'éviter ?"

Des actions internationales se déroulent sur 4 continents.

Du 6 au 9 août 2022, actions et jeûnes se déroulent dans plusieurs villes de France, dont 2 en région Bourgogne Franche-Comté : Dijon et Dampierre (Jura). Mais aussi Bordeaux, Épinal, Mont Saint-Michel, Tours, et en Allemagne, Côte d'Ivoire, États-Unis, Nouvelle-Zélande, Nigéria, Royaume-Uni. Ces citoyens agissent :

- en solidarité avec les victimes des bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki et celles des plus de 2 000 essais nucléaires.

- Ils demandent que la France adhère au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN). Ce Traité est entré en vigueur le 22 janvier 2021 : les armes nucléaires sont illégales au regard du droit international. Adopté par 122 États à l'ONU en 2017, le TIAN interdit la possession, la fabrication, l'usage et la menace d'utilisation des armes nucléaires, donc la stratégie de « dissuasion nucléaire ».

Un traité que les neuf puissances nucléaires et leurs alliés refusent de considérer au mépris du respect de la démocratie internationale et de leurs propres engagements internationaux pris notamment dans le cadre du Traité sur la non-prolifération (TNP), dont la dixième Conférence d'examen se déroule en ce moment au siège de l'ONU à New York, du 1 au 26 août 2022.

En effet, l'article VI du TNP, entré en vigueur en 1970, stipule que les États membres s'engagent à poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire.

Quatre jours d'actions également pour interpeller Emmanuel Macron qui vient d'annoncer une nouvelle augmentation des dépenses militaires, dont 13 % sont consacrées à la maintenance et au renouvellement de l'arsenal nucléaire ; soit 5,3 milliards d'euros en 2022.

### **9 août : commémoration de Nagasaki et fin du jeûne à Dijon**

- 10 h 30 RDV pour la Commémoration de Nagasaki place de la République : prises de paroles, chants, intervention d'un conseiller municipal représentant le Maire.

- 12 h Accueil à la Mairie de Dijon avec une collation de rupture de jeûne, salle d'attente des mariages.

Les jeûneurs ont jeûnés les trois jours et demie, certains un peu moins, d'autres membres du collectif ... pas du tout ! Mais rien n'est obligatoire, l'essentiel est de participer et seule la motivation de faire évoluer ce monde compte !

Collectif Bourgogne Franche-Comté pour l'abolition des armes nucléaires  
contact : [cotedor@amisdelaterre.org](mailto:cotedor@amisdelaterre.org) / 06 14 24 86 96